

Le 10 août 1772 - Courcy au ministre.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/31, f°363.

A l'Isle de France le 10 août 1772

Monseigneur,

M. Poivre est encore venu passer quelques jours à sa campagne. Il en a agi avec moi de la même manière, c'est-à-dire qu'il ne m'a fait prévenir de rien, et au lieu de m'adresser un ordre de remplir ses fonctions au port, il en a chargé M de Bompar, commissaire et contrôleur de la Marine. Mais le procédé n'en est pas plus honnête pour moi, j'y suis accoutumé et n'en suis pas étonné de sa part. Je vous supplie, Monseigneur, de n'en rien conclure à mon désavantage. J'ai de la bonne volonté, j'en ai donné des preuves toute la vie. J'ai de l'expérience ; de longs services m'ont acquis ce titre. Vous avez, Monseigneur, jugé favorablement de mes lumières, puisque vous m'avez envoyé ici avec des prérogatives peu communes. J'ose le dire, ce sont ces prérogatives et les connaissances que j'ai de mon métier qui font ombrage à M. Poivre. Il ne veut pas avant la fin de son administration que j'approfondisse les détails du service dans le désordre et l'irrégularité qui y règnent.

Je me flatte, Monseigneur, que vous serez convaincu de ce que j'ai l'honneur de vous dire, de vous avancer, et que vous n'interprétez pas contre moi les déboires et l'amertume que j'essuie

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Courcy

* * *